



EXPERT'IZY



Termes de référence

Objet : Recrutement d'un expert formateur en gestion de projet moderne et méthodes agiles

Structure bénéficiaire : IESAV Antsirabe, baptisé « UNIVERSITE DE VAKINANKARATRA »

Mission : École d'été « GP Agile Antsirabe 2026 »





Table des matières

1. Le projet TADY	2
2. Présentation de la structure bénéficiaire.....	3
3. Objectifs de la mission	4
4. Résultats attendus	4
5. Méthodologie.....	4
6. Calendrier estimatif	4
7. Logistique et ressources nécessaires	4
8. Livrables	5
9. Profil des experts	5

1. Le projet TADY

Le projet **Tantsoroka ho An'ny Diaspora (TADY)** vise à appuyer la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la LPNED. Le projet est basé sur un accord tripartite entre l'Agence Française de Développement, Expertise France et le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) et sur une modalité de délégation de fonds de l'AFD à EF. Ce projet, d'un montant de 7 000 000 EUR, a une durée de mise en œuvre de 4 ans. En tant que bénéficiaire de contrats de subvention signés avec le chef de file (EF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Institut pour la Recherche sur le Développement (IRD) participent à la mise en œuvre du projet.

L'objectif général du projet est de créer les conditions favorables à la mobilisation de la diaspora pour le développement socio-économique de Madagascar. Il s'articule autour de trois composantes :

- **Composante 1 - Volet assistance technique** visant à contribuer au renforcement des capacités des acteurs institutionnels afin de piloter et rendre compte de la mise en œuvre de la LPNED.
L'objectif de cette composante est d'accompagner le MAE dans le pilotage stratégique et opérationnel du déploiement de la LPNED. Les capacités du personnel de la DDIAQM ainsi que du réseau consulaire seront renforcées notamment sur les aspects de suivi-évaluation, communication et l'élaboration d'une offre de services pour la diaspora malagasy.
- **Composante 2 - Volet développement local** visant à valoriser le capital social, économique et culturel de la diaspora malagasy
L'objectif de cette composante est de constituer et pérenniser des mécanismes favorisant la mobilisation de la diaspora malagasy pour le développement social, économique et culturel du pays. L'appui au secteur associatif sera concrétisé via une facilité de co-financement de projets de développement local. La mobilisation du capital humain de la diaspora se fera par le biais de deux dispositifs complémentaires (volontariat et expertise).
- **Composante 3 - volet recherche et capitalisation** visant à mettre en place un dispositif de développement des connaissances.
L'objectif de ce dispositif sera de documenter les décisions opérationnelles du projet ; alimenter le pilotage de la LPNED ainsi que le dialogue des politiques publiques sur les enjeux Migrations, Diaspora, Développement.

De manière transversale, le projet soutiendra et valorisera l'engagement des femmes de la diaspora et cherchera à agir sur les inégalités de genre à travers les trois composantes du projet.

Le dispositif Expert'Izy

Dans le cadre de la **Composante 2, Résultat 2.3. du projet TADY**, le dispositif **Expert'Izy** vise à promouvoir, au travers de missions d'expertise, le transfert des compétences et des savoir-faire, ainsi que le renforcement des capacités des ressources humaines au sein des structures bénéficiaires, en s'appuyant sur la solidarité et l'engagement citoyen de la diaspora malagasy vers Madagascar.

La mobilisation des compétences de l'expertise hautement qualifiée de la diaspora désigne un processus par lequel des talents et experts¹ disponibles et mobilisables, établis à l'étranger et justifiant d'une expérience confirmée et d'une formation de référence, sont impliqués dans le développement économique, social et institutionnel de leur pays d'origine. Cette approche repose sur l'idée que la diaspora constitue une ressource stratégique en raison de son savoir-faire, de son expérience internationale et de ses réseaux, pouvant ainsi jouer un rôle important en tant qu'acteur du développement et bien au-delà des simples transferts financiers.

2. Présentation de la structure bénéficiaire

Fondée en 2013 à Antsirabe comme Annexe de l'Université d'Antananarivo sous l'Arrêté N°122/13/UA/PR/VPRVU/DRH, l'institution a changé en Institut d'Enseignement Supérieur d'Antsirabe-Vakinankaratra (IES-AV) en 2016, conformément au décret N°2016-1224 du 04 octobre 2016. Malgré son statut d'établissement indépendant, l'IES-AV est demeuré affilié à l'Université d'Antananarivo (UA), participant à l'accomplissement de sa mission dans le cadre du Budget de Programme des Établissements Publics à caractère administratif, selon les orientations du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. En 2019, l'institution a été rebaptisé Université de Vakinankaratra par décret n°2019-2120 du 08 Juin 2000.

Sur le plan pédagogique, l'Université de Vakinankaratra est composée de quatre établissements distincts :

- L'École Supérieure Polytechnique d'Antsirabe (ESP-A) ;
- L'Institut Universitaire de l'Innovation Technologique (IUIT) ;
- L'Institut des Hautes Études en Sciences de la Société (IHES) ;
- L'Institut Supérieur des Sciences Info-Com et du Cinéma (ISSICC).

L'offre de formation est structurée de manière hiérarchique avec, au sein de chaque établissement, diverses mentions qui se déclinent en parcours spécifiques. Au total, l'université propose 13 mentions réparties en 31 parcours distincts. Les formations proposées sont à la fois académiques et professionnelles, permettant ainsi d'acquérir des compétences indispensables pour le monde du travail dans divers domaines, incluant la recherche. L'établissement vise à former des étudiants directement opérationnels et aptes à proposer des réponses aux questions scientifiques et techniques qui leur sont soumises.

Dans le but de promouvoir la formation et la recherche, des partenariats avec des entités publiques et privées sont également mis en place au niveau régional, national, et international.

L'Université de Vakinankaratra estime que les projets nécessitent un pilotage structuré pour garantir leur réussite, et notamment un approfondissement sur :

- Les fondamentaux du management de projet ;
- L'agilité et les méthodes collaboratives (Scrum, Kanban, Design Thinking) ;
- La gestion des projets associatifs et de développement local ;
- Les dimensions internationales et interculturelles du travail en équipe.

¹ L'emploi du genre masculin dans ces termes de référence n'affecte en aucun cas l'inclusivité de l'annonce ; il est uniquement adopté pour en faciliter la lecture.

3. Objectifs de la mission

La mission de l'expert a pour principal objectif de former les enseignants chercheurs aux outils modernes de gestion de projet, en particulier sur les méthodes agiles et leur application à des projets innovants et interculturels, afin d'accroître la capacité d'innovation de l'Université de Vakinankaratra.

De manière spécifique, la mission de l'expert visera à :

- Former les enseignants chercheurs aux fondamentaux de la gestion de projet et aux méthodes agiles;
- Introduire les méthodes agiles (Scrum, Kanban, Lean Startup) ;
- Accompagner les enseignants chercheurs dans la mise en pratiques auprès de jeunes porteurs de projets dans 3 contextes : associatif, informatique, international ;
- Encadrer l'élaboration de mini-projets concrets en équipes interdisciplinaires ;
- Faire une cartographie préliminaire pour mettre les participants en relation avec des experts internationaux.

4. Résultats attendus

A l'issue de l'intervention de l'expert, il est attendu que:

- Des modules de formation et outils pratiques adaptés aux besoins de l'Université soit co-construits avec les enseignants chercheurs;
- 3 mini-projets pilotes sont élaborés avec les participants, en tant que mise en pratique des acquis ;
- Une note synthétique sur les pistes de mise en relation au réseau international est produite.

5. Méthodologie

L'expert effectuera une mission de **3 semaines à Antsirabe**, Madagascar, afin de former les enseignants chercheurs dans un premier temps. Une mise en pratiques auprès de l'association étudiante et de jeunes porteurs de projets sera ensuite organisée par les formateurs avec l'encadrement de l'expert.

Il est à noter que des préparations en amont, ainsi qu'un suivi post-formation pourront être effectués en ligne selon la méthodologie convenue par l'expert et la structure bénéficiaire.

6. Calendrier estimatif

La mission se déroulera **à la fin du mois de février ou au mois de mars 2026** suivant le calendrier convenu entre les experts retenus et la structure bénéficiaire.

7. Logistique et ressources nécessaires

Les **ressources qui seront prises en charge par le projet** concernent le billet d'avion aller-retour, les honoraires de l'expert, les assurances médicales et de responsabilité civile suivant un contrat signé entre l'expert et Expertise France.

Les ressources à la charge de la structure bénéficiaire :

- Un référent disponible pendant toute la durée de la mission ;

- Un bureau équipé à la disposition de l'expert ;
- Les ressources techniques nécessaires pour le bon déroulement de la mission.

8. Livrables

Les livrables suivants sont attendus suite à la mission de formation :

- Un rapport de mission sur terrain, 7 jours après la fin de la mission, soumis à Expertise France ;
- Un rapport de mission conjoint, par l'expert et la structure d'accueil bénéficiaire, soumis à la DDIAQM et Expertise France dans un délai de 14 jours.

9. Profil des experts

Dans le cadre de ce projet, une attention particulière sera portée aux candidatures d'experts issus de la diaspora Malagasy², ayant un lien fort avec le pays ou démontrant un vif intérêt à renouer avec son pays d'origine, Madagascar.

L'expert devra avoir un diplôme supérieur dans le domaine de la gestion de projet, ingénierie, management et innovation ou tout domaine connexe.

L'expert doit faire preuve des qualifications, compétences et expériences suivantes :

- Un minimum 5 à 10 ans dans la gestion de projets innovants et agiles ;
- Une bonne maîtrise des méthodes de gestion de projet classiques (cycle de vie, WBS, cadre logique) et les méthodes agiles (Scrum, Kanban ; Lean Startup apprécié) ;
- Une bonne connaissance des approches d'innovation (Design Thinking, créativité, prototypage) ;
- Une expérience significative en formation ou enseignement supérieur avec une pratique concrète de l'animation d'équipes et d'ateliers collaboratifs ;
- Avoir une expérience avérée dans l'accompagnement de projets associatifs, numériques ou interdisciplinaires.
- Un bon leadership, esprit d'équipe, expérience multiculturelle ;
- Maîtrise de la langue Malagasy et du Français.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Toutes les candidatures doivent inclure un CV détaillé, l'outil n°2 annexé à ces TDR et une lettre de motivation, à envoyer en réponse à cet appel à candidatures ou par courrier électronique à tady@expertisefrance.fr avant le **25 janvier 2026**.

Les questions et demandes de clarification par rapport aux TdR et au processus de sélection peuvent être envoyées jusqu'au 18 janvier 2026 à tady@expertisefrance.fr et tady@diplomatie.gov.mg.

Note administrative : Un contrat de prestation de service sera signé entre l'expert retenu et Expertise France en tant que gestionnaire de fonds du projet TADY. L'expert retenu devra donc avoir une existence juridique dans son pays de résidence ou être porté par une structure disposant d'un statut légal.

² Dans le cadre de cette Lettre de Politique Nationale pour L'engagement de la Diaspora (LPNED), la diaspora malagasy est définie comme toutes les personnes ayant la nationalité malagasy et les descendants de Malagasy qui résident à l'étranger. La diaspora malagasy est composée des Malagasy Am-pielezana, ce qui se traduit en français comme « Malagasy à l'étranger ».